

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE LA COMMUNE DE MARTILLAC 2015-2016

PREAMBULE

Le projet éducatif de la commune vise la cohérence de l'action publique sur l'ensemble du parcours éducatif du jeune, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte :

- Il concourt à la mise en œuvre d'une continuité éducative sur le territoire, en organisant les complémentarités, les coopérations et le partenariat.
- Il s'inscrit dans une démarche qui articule les interventions des différents acteurs éducatifs en veillant à la cohérence des objectifs et des dispositifs mis en œuvre.
- Il permet aux générations successives d'enfants habitant sur leur territoire d'être des acteurs dans l'espace social et de construire leur identité.

Les principes complémentaires pour construire un système d'action publique différent s'appuyant sur le territoire :

- La cohérence éducative : Mission partagée
- La parentalité : reconnaître la place des parents dans le parcours éducatif de l'enfant
- L'universalité : tous les enfants et les jeunes sont concernés par les actions
- L'adaptation permanente de l'évolution du territoire
- L'équité
- La mixité
- L'accessibilité
- La qualité : Assurer la sécurité morale et physique des enfants et optimiser les apprentissages

Appréhender l'éducation de manière globale engendre l'implication d'une pluralité d'acteurs (familles, école, associations, centres de loisirs,.....) et concerne de larges domaines (sport, culture, découverte, sciences,.....).

Cette action partenariale repose sur plusieurs principes :

- La mutualisation des espaces et moyens afin de faire évoluer et d'optimiser les ressources existantes.
- Conceptualiser l'implication des acteurs afin d'enrichir la dynamique du projet.
- Optimiser la circulation de l'information afin que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées sur le territoire.
- Rendre accessible à tous un espace commun d'information et d'échange.

1. Présentation
2. Diagnostic
3. Périmètre et public du PEDT
4. Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires
5. Articulation du PEDT avec les dispositifs existants
6. Activités proposées dans le cadre du PEDT
7. Partenaires du projet
8. Structure de pilotage
9. Modalités de pilotage
10. Evaluation du dispositif
11. Signataire du projet

PRESENTATION

Collectivité territoriale porteur du projet : COMMUNE DE MARTILLAC

Nom du correspondant : M. Dominique CLAVERIE

Fonction : Maire

Adresse : Mairie de Martillac 14 avenue Charles De Gaulle 33650 MARTILLAC

Téléphone : 05.56.72.71.20

Adresse électronique : secretariat@mairie-martillac.fr

DIAGNOSTIC

Présentation de la commune

Martillac est une commune d'Aquitaine de 2863 habitants située en Sud-Gironde aux portes de l'agglomération Bordelaise.

La commune est composée de zones d'habitations, de zones industrielles et principalement de zones agricoles viticoles et forestières.

Contexte

Depuis plusieurs années, la ville de Martillac s'est fortement engagée dans l'action auprès des jeunes, considérée comme un axe essentiel à l'éducation.

Avec la mise en œuvre d'un Contrat Educatif (CEJ) en lien avec la Caisse d'Allocation familiale (CAF), la commune s'est investie bien au-delà de ses compétences et obligations.

La municipalité actuelle a renouvelé son implication dans ce domaine comme l'une des priorités de son programme et souhaite aujourd'hui franchir une nouvelle étape en proposant un PEDT construit et partagé avec l'ensemble des acteurs, dans un contexte économique et social peu favorable.

Etat des lieux

Les éléments du PEDT sont issus des informations recueillies en date du 30 mai 2015 par l'intermédiaire des services municipaux.

Les activités périscolaires

- **Accueil périscolaires** : maternelle et élémentaire
- Fréquentation : 264 enfants inscrits (193 familles) dont le matin 60 enfants en moyenne avec des pics à 72, le soir 90 enfants en moyenne avec des pics à 110
- Horaires : le matin de 7h à 8h30, le soir de 16h15 à 19h et le mercredi matin de 7h à 9h
- Activités éducatives, culturelles, sportives et libres

- Encadrement : Animateurs diplômés
- Lieu: Ecole des mille sources

- Pause méridienne : maternelle et élémentaire

- Fréquentation : 82% de l'effectif de l'école soit 251 enfants en moyenne avec des pics à 288
- Horaires : le midi de 12h à 13h45, le vendredi midi de 11h30 à 13h15
- Activités de loisirs et libres
- Encadrement : Animateurs diplômés, agents de restauration et Atsem
- Lieu: Ecole des mille sources

- Ecole Multi Sports :

- Fréquentation 2015 : 50 enfants de 6/11 ans en moyenne 20 par jour
- Activités éducatives : 1h par jour de découvertes sportives pour développer ses capacités et son esprit sportif.
- Encadrement : 2 éducateurs sportifs
- Lieu : plateau sportif de l'école

- TAP :

- **Maternelle** : Fréquentation :

	Scolarisés	inscriptions	Non
PS	42	22	3
MS	59	49	3
GS	32	29	0
Total	133	100	6
%	100%	76%	4%

- **Elémentaire** : Fréquentation :

	Scolarisés	inscriptions	Non
CP	37	32	2
CE1	40	34	5
CE2	43	34	3
CM1	39	30	0
CM2	35	30	2
Total	194	160	12
%	100%	82%	6%

Les activités extrascolaires

- L'ALSH

- Fréquentation : Le Mercredi
- 36 enfants de 3/6 ans inscrits dont 26 en moyennes, 32 enfants de 6/11 ans inscrits dont 22 en moyenne

Vacances scolaires

- 104 enfants de 3/6 ans inscrits dont 24 en moyennes, 98 enfants de 6/11 ans inscrits dont 20 en moyenne et 30 jeunes de 12/17 ans inscrits dont 10 en moyenne

- Horaires : mercredis et vacances scolaires de 8h à 18h (depuis la rentrée scolaire 2013 le mercredi ALSH de 12h à 18h) et une garderie de 18h à 18h30
- Activités éducatives, culturelles, sportives et ludiques dans le respect des rythmes de chacun
- Encadrement : Animateurs diplômés
- Lieu : Ecole des mille sources pour les maternelles et salle multisports pour les élémentaires

● Espace jeunes

- Fréquentation : 14 jeunes inscrits
- Horaires : le vendredi soir de 19h à 23h
- Activités diverses, sorties, projets...
- Encadrement : 1 animateur diplômé
- Lieu : local jeune au centre de la commune

● Séjours

- Fréquentation : 12 jeunes de 12/17 ans en moyenne et 20 enfants de 8/11 ans en moyenne
- Activités : 1 séjour montagne et 1 séjour été
- Encadrement : Animateurs diplômés

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

- Une volonté politique de permettre à tous la fréquentation des activités et des services municipaux.
- Un service éducation et un accueil périscolaire structuré depuis 14 ans avec des taux d'encadrement réglementaires et une équipe en place depuis plusieurs années.
- La même qualité de service et d'activités pour tous.
- Une politique sportive d'aide aux associations.
- Des personnels formés et qualifiés dans le domaine de l'enfance, de l'animation, du sport et de la culture.
- Un tissu associatif riche et varié qui a répondu favorablement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires (tennis, jujitsu, danse).

Contraintes du territoire

- Contraintes de locaux : éloignement de l'école des équipements sportifs et salles peu adaptées aux activités mises en place.
- Manque de moyen de transport adapté et facilitant les possibilités de déplacement en grand groupe.

PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Territoire concerné : Commune de MARTILLAC

Nombre d'établissement d'enseignement public concernés : 1

Ecole concernée : Ecole des Milles sources 2 route de Massiot 33650 Martillac

Public concerné : Nombre total d'enfants pour l'année scolaire 2014/ 2015 : **327**
Dont **133** en maternelle et **194** en élémentaire

Tarification

Gratuité des Activités Péri-éducatives

Modalités d'information des familles

- Questionnaire puis courriers aux parents sur la réforme des rythmes scolaire
- Réunions publiques
- Informations et concertation en conseil d'école
- Réunions de pilotage ouvertes aux parents d'élèves
- Affichage dans l'école
- Site internet de la commune et bulletin d'informations municipales
- Distributions de plaquette d'information

Mode d'inscription aux activités proposées

- Pour l'année une inscription est obligatoire.
- Une feuille d'inscription est remise à chaque enfant. Elle doit pour être rapportée au service Jeunesse 15 jours avant le début des activités.
- Cette nouvelle offre éducative est gratuite et non obligatoire

Périodes de la journée et ou de la semaine concernées par le PEDT

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h	APS 1h30	APS 1h30	APS 2h	APS 1h30	APS 1h30
8h30	ENSEIGNEMENT 3h30	ENSEIGNEMENT 3h30	9h /12h ENSEIGNEMENT 3h	ENSEIGNEMENT 3h30	ENSEIGNEMENT 3h
12h	PAUSE MERIDIENNE 1h45	PAUSE MERIDIENNE 1h45	12h/ 12h30 GARDERIE	PAUSE MERIDIENNE 1h45	11h30 / 13h15 PAUSE MERIDIENNE 1h45
13h45	ENSEIGNEMENT 2h30	ENSEIGNEMENT 2h30	12h30 / 18h ALSH	ENSEIGNEMENT 2h30	13h15 TAP 3h
16h15 19h	APS 2h45	APS 2h45		APS 2h45	APS 2h45

Durée du PEDT : 3 ans maximum

OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT PARTAGES PAR LES PARTENAIRES

La réforme des rythmes scolaire a pour objectif de faciliter l'apprentissage des savoirs des enfants en respectant au mieux leurs rythmes de vie et d'apprentissage. Elle permet aujourd'hui de structurer et de formaliser le travail éducatif réalisé dans la collectivité par son service jeunesse (ALSH, APS, Espace jeunes, séjours) et les associations du territoire. Cet ensemble de partenaires permet de créer une cohérence éducative et de placer l'enfant au centre du dispositif.

Circuit pédagogique

Chaque enfant inscrit aux temps péri-éducatifs pourra suivre tout au long de l'année un circuit pédagogique et participer aux différents ateliers proposés.

Les objectifs

- Notion de coéducation cohérente.
- Développer et diversifier l'offre d'activités de qualité.
- Impliquer les structures locales.
- Impliquer les parents dans le temps de loisirs des enfants.
- Impliquer les enfants autour de la notion de projets.
- Rechercher la complémentarité et la continuité entre les différents projets et les différentes actions.
- Tendre vers une continuité éducative entre le projet d'école et le PEDT.

Les familles d'activités

● Culture : « Artistes en herbe »

- Arts plastiques /musique/ patrimoine/ scientifique / arts vivants / autres cultures
- 2 objectifs : la Curiosité et la Créativité

#Curiosité : développer son désir d'apprendre, son aptitude à voir, à regarder, à entendre, à écouter, à observer et à enrichir sa mémoire

#Créativité : permettre d'appréhender et de concevoir l'inconnu et la nouveauté // développer l'autonomie et la liberté intellectuelle

● Sport : « Graine de sportifs »

- Classification ordinaire (collectifs /individuels /de plein air / duels/ cibles...)
- 2 objectifs : La santé et l'éveil aux disciplines sportives

#Santé : améliorer le développement moteur, l'aisance corporelle et le sens de l'effort

#Eveil : Découverte et approche ludique du sport

● Environnement : « Ce qui nous entoure »

- Effet papillon - proche (famille) / local (Martillac) / lointain (région) / planète
- 2 objectifs : Sensibiliser au tri et à la biodiversité

#Trier : éviter le gaspillage / recycler / protéger la planète

#Biodiversité : connaissance des espèces animales et végétales de la nature

● Citoyenneté : « Vivre ensemble »

- Lien social/civilités /civisme / solidarité / respect / ouverture / droits et devoirs
- 1 objectif : Vivre ensemble

#Vivre ensemble : respect des règles / éducation à la différence / entraide et coopération

● Activités libres : « A vos marques prêt repos »

- Jeux libres à l'initiative des enfants ou « ne rien faire »
- 2 objectifs : L'autonomie et la confiance en soi

#L'autonomie : développer l'initiative et l'autodiscipline

#Confiance en soi : évoluer à son propre rythme / apprentissage par expérience

Au travers de ces activités et de manière transversale l'enfant sera sensibilisé à la citoyenneté.

Effets attendus

Le bénéfice de la mise en place du PEDT est principalement lié à la proposition éducative qui grâce à la diversité des activités et à la grande qualité de l'encadrement (85% des animateurs ou intervenants extérieurs diplômés *et/ou en formation*) participent à l'épanouissement de l'enfant.

Redéfinition de l'usage des locaux des écoles pour les temps différents temps périscolaires avec l'équipe enseignante.

Développement des complémentarités avec le temps scolaire en s'inscrivant dans la démarche des projets d'école.

ARTICULATION DU PEDT AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS

Contrat Enfance Jeunesse

Les activités péri-éducatives pourront s'articuler avec des activités proposées au sein de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs mettant en œuvre les dispositions du CEJ (convention d'objectifs et de financement) signé par la commune par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Education Nationale

La cohérence entre le Programme d'activités et le projet d'école est à recherché, en accord avec l'équipe enseignante et l'équipe d'animation qui donnent un avis sur le programme dans le cadre de l'élaboration du PEDT.

ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PEDT

Il s'agit d'activités d'initiation et de découverte

L'organisation

- Les enfants inscrits au TAP sont pris en charge par les animateurs directement au point de ralliement à partir de 13h15 et jusqu'à 16h15
- Les activités se déroulent dans et autour de l'école. Des déplacements encadrés ont lieu à la plaine des sports (en bus), et vers les autres locaux municipaux : dojo, bibliothèque, Presbytère (à pied)
- Les enfants changent d'activités à chaque nouvelle période.
- Les activités proposées ne sont pas au choix.
- Les activités peuvent être modifiées en raison des conditions climatiques et d'éventuels impondérables.

Les périodes

- **1** : de la rentrée scolaire aux vacances d'octobre
- **2** : des vacances d'octobre vacances de décembre
- **3** : des vacances de décembre aux vacances de février
- **4** : des vacances de février aux vacances d'avril
- **5** : des vacances d'avril à la fin de l'année scolaire

Les activités

Maternelle :

Groupe	PS	
	13h/15h30	Sieste
	15h30/16h	Temps libre
	16h/16h15	Retour dans les classes

Groupe	GS	
1,2,3	13h15/13h30	Rassemblement et Appel
1,2,3	13h30/14h	Relaxation
1	14h/14h30	Activité Motricité
2		Activité Manuelle
3		Activité Chant
1,2,3	14h30/15h	Récréation
3	15h/15h30	Activité Motricité
1		Activité Manuelle
2		Activité Chant
2	15h30/16h	Activité Motricité
3		Activité Jeux de société
1		Activité Chant
1,2,3	16h/16h15	Retour dans les classes

Groupe	MS	
1,2	13h15/13h30	Rassemblement et Appel
1	13h30/14h30	Activité Jeux sportifs
2		Activité Manuelle
1,2	14h30/15h	Récréation
2	15h/15h45	Activité Jeux sportifs
1		Activité Manuelle
1,2	15h45 /16h05	Relaxation
1,2	16h05/16h15	Retour dans les classes

Elémentaire : 10 ateliers

- Projets d'enfants
- Danse sévillane
- Tennis
- Jujitsu
- Sport
- Bibliothèque
- Informatique
- Connaissance du monde
- Jeux
- Arts plastiques

Pour les enfants de CP, CE1, CE2, CM1, CM2. Ces temps se déroulent en groupe «de classe»

- Activités de 13h15 /14h30
- Récréation 14h30 /15h
- Activités 15h /16h15

Demande de dérogation au taux d'encadrement des activités péri-éducatives

La commune de Martillac demande à bénéficier, depuis la rentrée scolaire 2013-2014 pour une durée transitoire de 3 ans, un assouplissement des taux d'encadrement périscolaires prévus pour un accueil de loisirs sans hébergement, permettant de porter à 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels

- La commune de Martillac
- La bibliothèque de Martillac
- La Communauté de Communes de Montesquieu
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports
- La caisse d'Allocation Familiale de la Gironde
- Le Conseil Général de la Gironde
- L'éducation Nationale (DASEN)

Partenaires associatifs

- Tennis club de Martillac
- Jujitsu de Martillac
- Professeur de danse sévillane

Autres partenaires

- Professeur de chant
- L'association des parents d'élèves

STRUCTURE DE PILOTAGE

Composition de la structure de pilotage

- M. le Maire
- L' élu en charge de la jeunesse et de l'éducation
- Les élus de la commission jeunesse et éducation
- La responsable du service jeunesse
- L'association des parents d'élève
- Les partenaires associatifs et institutionnels
- Le Directeur Général des Services de la commune
- L'équipe pédagogique et les représentants de l'EN.

Coordination du projet assuré par

Nom prénom : Mme Isabelle APPRIOU

Fonction : Responsable du service jeunesse

Adresse : 14 av Charles de Gaulle 33650 MARTILLAC

Téléphone : 05.56.72.71.20

Adresse électronique : alsh@mairie-martillac.fr

Modalité de pilotage

Le pilotage stratégique est assuré par l'instance décrite ci-dessus qui réunit au moins deux fois par an et a pour mission :

- Mise en cohérence, définition des priorités et orientation des politiques éducatives locales.
- Evaluation, suivi et principes d'évolution des dispositifs structurant le PEDT.

Le pilotage opérationnel est assuré par la cellule technique composé du Secrétaire Général des Services, de la responsable du service jeunesse, et des référents de terrains (animateurs)

EVALUATION DU DISPOSITIF

Périodicité

Retour par les animateurs à chaque période d'une fiche d'évaluation

Réunion d'évaluation en fin d'année avec les différents acteurs.

Indicateurs retenus

- **Quantitatifs** : # Fréquentation aux différents temps périscolaires et extra scolaires.
Répartition des activités
- **Qualitatifs** : # Evolution et objectifs du projet et effets mesurés
-

SIGNATAIRES DU PROJET

- Mr le Préfet
de la Gironde

- Mr le Maire
de Martillac

- Mr le Directeur Académique
de l'Education Nationale